



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 18/12/2024
Reçu en préfecture le 18/12/2024
Publié le 19/12/2024
ID : 057-245700695-20241210-C20241210_10_FI-BF

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an Deux Mille Vingt-quatre, le dix décembre à dix-neuf heures, dûment convoqués, se sont réunis en séance ordinaire, en la salle du Conseil de Communauté à Cattenom, les Conseillers communautaires des Communes constituant la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CATTENOM ET ENVIRONS, sous la présidence de Monsieur Michel PAQUET, Président de la Communauté de Communes.

Etaient présents :

Monsieur Michel PAQUET,
MM. Roland BALCERZAK, Bernard ZENNER, Mme Rachel ZIROVNIK, MM. Michel HERGAT, Maurice LORENTZ, Guy KREMER, Denis BAUR, David ROBINET,

MM. Eric GONAND (*sorti de la salle au point 18*), Philippe GAILLOT, Mme Maryse GROSSE, M. Michel SCHMITT, Mme Christine ACKER, M. Hervé GROULT, Mme Mauricette NENNIG, MM. Bernard DORCHY Hassan FADI, Yves LICHT, Bertrand MATHIEU, Alain REDINGE, MMES Marie-Pierre LAGARDE, Marie-Josée THILL, Céline CONTRERAS, Nadine GALLINA, M. Régis HEIL, Mme Emmanuelle JACQUEMOT, M. Hervé PATAT, Mme Marie-Odile KRIEGER, M. Christopher PAQUET, Mme Patricia VEIDIG, MM. Yannick OLIGER, Joseph GHAMO, Joseph BAUER, Olivier KORMANN, MMES Brigitte DA COSTA, Valérie CARDET, M. Serge RECH, Mme Christine KOHLER

<u>Absents avec procuration :</u> Marie-Marthe DUTTA GUPTA	à	Michel HERGAT
Benoit STEINMETZ	à	Denis BAUR
Denis NOUSSE	à	Alain REDINGE
Thierry MICHEL	à	Eric GONAND
Christelle MAZZOLINI	à	Olivier KORMANN
Joël IMMER	à	Brigitte DA COSTA
Karine BERNARD	à	Valérie CARDET

Absents excusés : Bertrand ALESCH, Alieth FEUVRIER, Jerry PARPETTE, Evelyne DEROCHE, Déborah LANGMAR

Date de la convocation : 13 novembre 2024

Nombre de membres en exercice : 51

Nombre de membres présents : 39 jusqu'au point 17, 38 au point 18, puis 39 du point 19 à 25

Nombre de votants : 46 jusqu'au point 17, 44 au point 18, puis 46 du point 19 à 25

Secrétaire de séance : Christopher PAQUET



10. Objet : Vote du Budget primitif service assainissement collectif - Exercice 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 5217-10-4 et suivants,

Vu la délibération du Conseil communautaire n° 8 en date du 5 novembre 2024 prenant acte de la tenue d'un débat de l'assemblée communautaire portant sur les propositions et orientations financières du Rapport d'Orientations Budgétaires 2025,

Considérant cet exposé,

Après avis favorable du Bureau communautaire en date du 26 novembre 2024,

Il est demandé au Conseil communautaire :

- d'approuver le budget primitif du service assainissement collectif 2025 conformément au document annexé à la présente délibération et comme suit, en précisant que le vote est effectué au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et d'investissement.

Budget annexe assainissement collectif	Montant
Section de fonctionnement	
Dépenses et recettes	3 460 050,00€
Section d'investissement	
Dépenses et recettes	7 880 900,00 €

Le Conseil communautaire accepte à l'unanimité cette proposition.

Vote : Pour : 46
Abstention : 0
Contre : 0

Fait à Cattenom, le 11 décembre 2024

Le Président,

Michel PAQUET

